

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 janvier 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 8162

présenté par
M. Corbière

ARTICLE 15

Supprimer l'alinéa 5.

EXPOSÉ SOMMAIRE

En France, un quart des émissions de gaz à effet de serre liées au bâtiment, et plus de 45% de l'énergie consommée. La raison est simple : 7,5 millions de « passoires » énergétiques sur 35 millions de logement. La politique du gouvernement se concentre sur des incitations fiscales et des mécanismes de financement difficiles à mobiliser par les ménages les plus modestes. Ce n'est pas à la hauteur de l'enjeu climatique et de la nécessité d'une transition écologique socialement juste. C'est là qu'il faut mettre de l'énergie, pas dans une réforme des retraites injuste et imposée.